



NS CRS SAISON 2019. ✓

**La pugnacité de l'UNSA Police
a encore payé pour les NS des C.R.S.**

Lu pour vous sudouest.fr
Bassin d'Arcachon : la présence des CRS
cet été confirmée par M. Castaner, Ministre de l'Intérieur.

Le Ministre de l'intérieur a assuré que « en aucun cas, la mobilisation des moyens pour assurer la sécurité du G7 ne se fera au détriment de la sécurité de proximité de nos concitoyens. »

Il n'a pas manqué de rappeler que les activités de surveillance et de maître-nageur sauveteur, ne sont pas des missions propres aux CRS. « Des réserves ont été émises par la Cour des comptes à ce sujet.

Ce qui compte pour moi, c'est que l'ensemble des forces de sécurité soient au plus près du terrain dans leur exercice traditionnel, ce qui n'est pas forcément celui de la surveillance des plages.»

**«J'ai toutefois souhaité pour cette
année encore que le dispositif
soit maintenu et non pas supprimé.»**

**Depuis septembre 2018, l'UNSA Police a défendu les NS CRS pour la saison 2019 avec pugnacité
auprès de tous ses interlocuteurs, élus (maires, députés, sénateurs...)**

**L'UNSA Police a pesé dans ce dossier lors de notre audition à l'assemblée nationale du 26
septembre 2018 et saisi le DGPN et le Ministre de l'Intérieur à plusieurs reprises.**

**Chaque année, ce «combat» recommence et l'UNSA Police réitère avec ténacité
sa demande d'un plan pluriannuel de déploiement des NS CRS!**